

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réser  
au  
Monit  
belg**\*26090809\***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

**03 JUL. 2026**

DU GREFFE DE WALLON

N° d'entreprise : **1007 879 587****Nom**(en entier) : **HYAKINTA STABLES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Chemin Lazard 16 - 1420 Braine-l'Alleud****Objet de l'acte : Nomination Administrateur**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du lundi 16 mars 2026

**1) Nomination administrateur**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la nomination de M. Anthony VAN EYCKE comme administrateur, pour une durée illimitée.

Jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale, son mandat sera exercé à titre gratuit.

**2) Pouvoirs**

L'Assemblée Générale donne pouvoir à Madame Hanane MEJDOUBI ou tout autre collaborateur de la société B-DOCS srl (BE0876.368.373), établie Rue du Taciturne n°27 à 1000 Bruxelles, chacun agissant seul, aux seules fins d'accomplir les formalités de publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge, de procéder à la mise à jour de l'inscription de la Société à la Banque Carrefour des Entreprises, et de signer, à cet effet uniquement, tous documents et accomplir les démarches strictement nécessaires.

Anthony VAN EYCKE

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2026 - Annexes du Moniteur belge